

Ecrit par le 18 mai 2026

Mazan : 'Rouvrir le monde' de la culture aux enfants durant l'été



Jusqu'au 28 août, la [Ville de Mazan](#) accueille 'Rouvrir le monde', un dispositif permettant à des artistes de partager leur expérience et leur passion auprès des enfants accueillis dans les centres de loisirs.

'Rouvrir le monde', c'est un projet placé sous l'égide du ministère de la Culture qui permet à des artistes de travailler pour des structures collectives accueillant des enfants durant l'été. Cette année, le centre de loisirs de la Ville de Mazan reçoit chaque matin l'auteur Alain Ubaldi de la compagnie Kit jusqu'au 28 août. De l'écriture de l'histoire à la mise en scène en passant par le jeu d'acteur, l'auteur aborde toutes les facettes d'un spectacle en compagnie des jeunes qui peuvent ainsi appréhender la création d'une pièce dans son ensemble. A noter que le prochain spectacle de la compagnie Kit, 'Riviera', sera accueilli en janvier 2021 à la Boiserie de Mazan.

Commémoration : Mazan effacé du souvenir ?



Invité par le maire du Beaucet à assister à la cérémonie en mémoire [des fusillés du 2 août 1944](#), Georges Michel, premier adjoint devait représenter Louis Bonnet, maire de Mazan, lors de cette commémoration où l' élu devait déposer une gerbe au nom de la municipalité. Une présence qui n'a pas semblé au goût d'une association présente qui lui aurait signifiée qu'il n'était pas prévu qu'un élu de Mazan participe à ce dépôt de gerbes. Un refus manifestement justifié par l'appartenance politique de Georges Michel, délégué départemental adjoint du RN (rassemblement national) en Vaucluse.

« De quel droit se permet-on ainsi de juger le choix des Mazanais le 28 juin dernier ?, s'insurge Louis Bonnet qui assure que l'on aurait expliqué à son 1^{er} adjoint que ce 'boycotte' était dû aux « résultats des élections municipales à Mazan ».

Signalement au procureur de la République

Ecrit par le 18 mai 2026

« Ces propos sont bien sûr une insulte à Georges Michel, élu municipal, chevalier de la Légion d'honneur, colonel en retraite qui a servi durant 31 ans sous notre drapeau de façon exemplaire. Ces propos sont enfin une insulte à Mazan, aux Mazanais et aux Mazanaises », poursuit le maire qui « rappelle que le Code pénal proscrit les discriminations entre les personnes à raison de leurs opinions politiques. Ce grave incident fera l'objet d'un compte rendu à monsieur le préfet de Vaucluse et d'un signalement au procureur de la République. »

Des désaccords avec la Cove

La présence de deux élus RN dans au sein de la nouvelle majorité municipale de Mazan ne semble pas entraîner des blocages que lors des manifestations du souvenir. Il y a quelques jours, l'élection des 12 vice-présidents de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et 6 conseillers délégués avait déjà donné lieu à des désaccords avec Mazan notamment.

Le successeur d'Aimé Navello à la tête de cette commune de près de 6 000 habitants avait alors reprochait que « pour la première fois sa commune, deuxième ville en taille avec Sarriens au sein de l'agglomération, ne participe pas à l'exécutif de cette collectivité. »

De son côté, la nouvelle présidente de l'intercommunalité, la conseillère régionale LR (Les Républicains) Jacqueline Bouyac avait précisé que « Mazan n'était pas exclue » et que son maire « pouvait participer à toutes les commissions qu'il voulait. »

Mazan : le maire attribue leurs délégations à ses adjoints

Ecrit par le 18 mai 2026



Après avoir été désigné maire à l'issue du vote du conseil municipal du 3 juillet dernier, Louis Bonnet vient d'attribuer leurs délégations aux 8 adjoints élus lors de cette première séance.

Désigné parmi les 29 conseillers municipaux, il s'agit de :

- Georges Michel, 1^{er} adjoint, délégué à la communication et au patrimoine.
- Joséphine Audrin, 2^e adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'économie.
- René Cecchetto, 3^e adjoint, délégué à la sécurité, à la jeunesse et aux marchés.
- Geneviève Gaborit-Dupille, 4^e adjointe, déléguée aux finances et aux ressources humaines.
- Jean-Louis Bourrie, 5^e adjoint, délégué aux travaux, à la voirie et à l'environnement.
- Marie-Hélène Morel, 6^e adjointe, déléguée à la solidarité, aux seniors et au CCAS (Centre communal d'action sociale).
- Silvère Jouberteau, 7^e adjoint, délégué aux affaires scolaires et au sport.
- Sophie Clément, 8^e adjointe, déléguée à la culture, aux festivités et à l'événementiel.

Mazan : rénovation des façades avec Soliha 84



A l'occasion de son dernier conseil municipal, la commune de Mazan vient de renouveler le partenariat la liant avec l'association Soliha 84 habitat et territoires (ndlr : anciennement Habitat et développement de Vaucluse). Cette convention déjà renouvelée en 2018, achevée en fin mars dernier, permettant à la structure associative d'assurer les missions d'animation d'un Point information amélioration de l'habitat ancien et de suivi de l'opération façades.

Cet accord s'inscrit dans la volonté de la commune de poursuivre la revitalisation et la valorisation du bâti ancien en complément des interventions de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

Pour l'opération façades, le nombre prévisible de façades subventionnables serait de 5 par an, pour un montant correspondant à 30% du montant des travaux, plafonnés à 2 000 € maximum par façade. Par

Ecrit par le 18 mai 2026

ailleurs, concernant le Point Information la rémunération de Soliha 84 comprendra une partie fixe qui s'élèvera à 450 € par trimestre et une partie variable qui s'élèvera à 200 € par dossier de demande de subvention déposé (hors OPAH Multisite).

Mazan : la Bibliothèque rouvre ses portes au public



Depuis le 2 juin, la bibliothèque de la commune a rouvert ses portes aux habitués. Il est désormais

Ecrit par le 18 mai 2026

possible de consulter et réserver un ouvrage sur place aux horaires d'ouverture habituels. Néanmoins, Covid-19 oblige, certaines règles ont été mises en place. L'entrée s'effectue par le portail principal tandis que la sortie se trouve du côté des jardins. La bibliothèque ne reçoit pas plus de 10 personnes à la fois et un sens de circulation unique a été matérialisé avec un marquage au sol. Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires et les enfants de moins de 11 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte. Les retours s'effectuent toujours par la boîte située à l'extérieur de la bibliothèque et chaque ouvrage est mis en quarantaine 5 jours puis désinfecté avant d'être passé en retour.

Horaires d'ouverture : le lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h30, le mardi de 15h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 18h30, le vendredi de 15h30 à 18h0 et le samedi de 10h à 12h.

Réservation en ligne sur www.bibliotheques.lacove.fr. 04 90 69 82 76.

Réouverture de la mairie de Mazan

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

Alors que le déconfinement se poursuit, la mairie de Mazan rouvre ses portes au public.

Désormais l'entrée se fera du côté des jardins et la sortie par la place du 11 Novembre, ceci afin d'éviter les croisements superflus entre les usagers. Pour les personnes à mobilité réduite, l'entrée s'effectuera par la place du 11 Novembre qui est équipée d'une rampe d'accès. Concernant les règles à l'intérieur du bâtiment, une seule personne à la fois sera autorisée à pénétrer le hall d'accueil et seulement après avoir utilisé le gel hydroalcoolique disponible à la porte d'entrée. Il ne sera pas possible de circuler à l'intérieur de la mairie ni d'utiliser les couloirs ou les escaliers. Quant au service urbanisme, il reste accessible uniquement sur rendez-vous (04 90 69 47 87) pour les dossiers ne pouvant être traités à distance. Enfin, s'il n'est pas obligatoire, le port du masque est vivement recommandé et il est préférable de venir muni de son propre stylo.

Mazan rouvre son école et distribue des masques aux habitants

Ecrit par le 18 mai 2026



Depuis samedi 9 mai, les services municipaux organisent la distribution des masques gratuits aux habitants de la commune.

À ce jour, plus de 3 000 demandes ont été enregistrées. Une première distribution par boîtes aux lettres est en train d'être réalisée et se poursuivra dans les jours à venir tandis qu'une deuxième vague de masques est attendue pour le 14 mai et sera distribuée dès que possible. Par ailleurs, mardi 12 mai, le groupe scolaire de la Condamine rouvre ses portes aux élèves. L'établissement et les services municipaux ont mis en place un protocole conséquent pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions qui soient : la distanciation entre les élèves dans les classes sera appliquée et des distributeurs de savon et essuie-mains ont été installés dans chaque salle occupée par les enfants. Concernant la cantine et à compter du 25 mai, la mairie va offrir aux élèves un service de repas froids en collaboration avec les restaurateurs de la commune. Quant à l'arrivée et au départ des élèves, un cheminement piétonnier sera déployé afin de fluidifier les déplacements et ainsi éviter tout regroupement.

Légende photo = La commission des Affaires scolaires de la commune de Mazan s'est réunie à la Boiserie

Ecrit par le 18 mai 2026

le mercredi 6 mai dernier en respectant les mesures de distanciation sociale.

Vaucluse : voici comment certaines villes vont distribuer leurs masques aux habitants



Avignon

À compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra deux masques.

Ecrit par le 18 mai 2026

Voici les modalités de distribution qui s'effectuera en plusieurs étapes :

- Si vous avez plus de 75 ans ou êtes porteur d'un handicap, la Ville propose une livraison à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la cellule Seniors au 04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46.
- Si vous avez entre 65 et 75 ans, la distribution se fera du 13 mai au 22 mai dans votre mairie de quartier du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Si vous avez entre 40 et 64 ans, la distribution s'effectuera du 13 au 20 mai et pour les moins de 39 ans du 19 au 22 mai dans certains lieux de votre quartier (voir site www.avignon.fr) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Quant à ceux qui souhaiteraient retirer les masques pour l'ensemble des membres de leur foyer, il faudra impérativement ajouter aux pièces d'identité et justificatifs, la taxe d'habitation et/ou le livret de famille.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Afin de protéger la population face au Covid-19, la Ville a fait appel à une cinquantaine de bénévoles couturières entraiguoises pour la confection de masques alternatifs lavables. Une première distribution de 1300 masques aux entraiguoises de plus de 70 ans a eu lieu le 14 avril. Le 21 avril, 3 500 masques supplémentaires ont été distribués à la population par des bénévoles. Une nouvelle distribution s'est déroulée le 23 avril avec la livraison de 2 300 masques. A ce jour, la commune a déjà équipé 90 % des foyers. Une dernière distribution (350 foyers) est prévue cette semaine ou en début de semaine prochaine. La commune travaille également à la réalisation de 1 500 masques pour les enfants de moins de 10 ans.

Monteux

Dès le 11 mai, la Ville met gratuitement à la disposition des habitants 20 000 masques en tissu lavable « grand public » dont 1 500 « taille enfant » (pour les moins de 12 ans). Un courrier du maire de la commune Christian Gros est en cours de distribution dans tous les foyers montiliens, il contient les modalités de distribution des masques. Au verso figure un bulletin d'inscription numéroté (chaque foyer correspond à un numéro) qu'il faudra compléter puis présenter pour bénéficier des masques. Informations au 04 90 66 97 00.

Carpentras

La Ville de Carpentras, conjointement avec la Cove, a commandé 140 000 masques en tissu lavables et réutilisables. Pour les recevoir, il faut s'inscrire en ligne sur www.mvf.carpentras.fr.

Ecrit par le 18 mai 2026

Les personnes ayant des difficultés avec la langue française ou ne possédant pas d'ordinateur ou smartphone peuvent s'inscrire au 04 90 60 84 00. Aucune inscription ne sera prise en compte en mairie. À noter que les seniors non-imposables et les bénéficiaires du RSA déjà inscrits pour la livraison de colis alimentaires n'ont pas besoin de s'inscrire.

Mazan

Depuis le 27 avril, la Ville se prépare à distribuer aux 6 000 Mazanais les masques qu'elle a commandés en partenariat avec la CoVe. Deux masques en tissu (lavables et réutilisables) par personnes sont prévus. Pour en bénéficier, une attestation numérique est à télécharger (www.mazan.fr), à compléter et à renvoyer par mail (Covid19protection@mazan.fr). À noter que des attestations papier sont également disponibles dans les commerces, les salles d'attente des médecins et les laboratoires d'analyses médicales de la commune. Elles sont à renvoyer ou à déposer en mairie (au service accueil ou en boîte aux lettres).

Communauté de communes Vaison Ventoux

Lancée par la Communauté de communes Vaison Ventoux, l'opération « commande groupée de masques pour les entreprises » suscite un vif intérêt. Aussi, aux 15 000 masques prévus pour la 1ère commande, 8 000 masques supplémentaires ont été ajoutés. Ce sont ainsi 23 000 masques qui ont déjà été commandés par une centaine d'entreprises de l'ensemble du territoire pour une livraison avant le 8 mai. L'intercommunalité étudie à présent l'opportunité de réaliser une nouvelle commande et invite les entreprises, commerces et associations à manifester leur intérêt sur www.vaison-ventoux.fr. Toutes les entreprises, commerces ou associations du territoire Vaison Ventoux disposant d'un numéro de SIRET peuvent en bénéficier. Il s'agit de masques chirurgicaux 3 plis de type II / classe I vendus au tarif de 42,50 € HT la boîte de 50 masques. Le seuil minimum de commande est d'une boîte, le seuil maximum est de 30 boîtes soit 1 500 masques.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis le 22 avril, les entreprises de PACA peuvent commander leurs masques sur la centrale d'achat de la Région Sud : www.leetchi.com/c/regionsud. Avec cette plateforme, chaque entreprise peut faire sa commande immédiatement, avec un minimum de 10 000 masques. La commande globale est déclenchée dès que les 5 millions de masques commandés sont atteints.

Ecrit par le 18 mai 2026

Un nouveau prix pour la Boiserie



Véritable vitrine de l'écoconstruction en Vaucluse, la salle polyvalente de la Boiserie à Mazan vient d'obtenir une nouvelle distinction. Un premier prix mondial que seul 9 autres lauréats ont obtenu en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Sud.

Après s'être déjà vu décerner les lauriers de la construction bois 2012, le 1er prix national de la construction bois 2013 puis le trophée 'niveau Or' des Bâtiments durables méditerranéens (BDM) 2019, la salle de la Boiserie à Mazan vient aussi de remporter le 'Fibra award' lors du dernier sommet international de la construction biosourcée organisé à Paris en novembre dernier par la Région Ile-de-France. L'équipement culturel vaclusien, inauguré en janvier 2013, a été distingué dans la catégorie 'Isoler & coffrer' suite à l'utilisation de paille compressée pour le remplissage des parois de l'ossature bois de la structure. Un bois provenant d'ailleurs d'une filière locale de cèdres et de pins du Ventoux. En fonctionnement, le bâtiment limite fortement son empreinte écologique grâce à la mise en place d'une ventilation nocturne.

Conçu par le cabinet d'architecte et d'urbanisme De-So (François Defrain et Olivier Souquet) basé à

Ecrit par le 18 mai 2026

Paris, Avignon et Ho-Chi-Minh- Ville au Vietnam, ce bâtiment de 1 572 m² dispose d'une capacité de près de 650 personnes assises à 1 500 personnes debout. La grande salle est composée d'une scène fixe, de 450 sièges sur gradins télescopiques et de 180 sièges amovibles. Les aménagements extérieurs comprennent un parking de 110 places avec une extension à 300 places. Situé au cœur des vignes en contre-bas du Ventoux, cet équipement de la commune de Mazan est particulièrement bien intégré dans le paysage grâce au choix d'espèces endémiques pour les plantations.

Cet investissement de 3,63M€, devenu aujourd'hui une véritable vitrine de l'éco-construction vauclusienne, permet à la commune de Mazan de disposer d'une salle polyvalente assurant tout autant l'accueil de spectacles, de journées associatives, de mariages, de conférences que d'expositions. Plébiscitée par ses utilisateurs, la Boiserie se démarque ainsi par sa capacité à créer un lieu de rassemblement urbain en pleine ruralité.

ARCHITECTURE

Premier prix mondial pour la fibre végétale

Organisé par Amàco, le centre de recherche et d'expérimentation sur les 'matières à construire' implanté en Isère, avec le soutien scientifique de l'École Polytechnique (ETH) de Zurich et l'expertise du bureau d'étude Biobuild Concept basé dans l'Yonne, les 'Fibra awards' constituent le premier prix mondial des architectures contemporaines en fibres végétales. Pour cette année, les organisateurs ont reçu 226 candidatures venues de 45 pays. Le jury a ensuite retenu 50 finalistes avant de désigner 10 lauréats dans 5 catégories ainsi que 3 prix spéciaux. Outre la Boiserie de Mazan, les autres lauréats se situent en Thaïlande, au Bangladesh et en Tanzanie pour des réalisations en bambou, à Paris (chanvre), au Danemark (herbes marines), au Sénégal (roseau) et au Pérou pour la construction d'un pont en fibres végétales.